

06-02-27

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi vingt-septième jour du mois de février deux mille six (2006), à 19 h 38, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Lise Lévesque
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Raynald Caissy
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Yvon Dubé
Claude Fortin
Raymond Joly
Gilbert Labrie (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jean-Pierre Lavoie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Jean-Yves Poirier
Guy Potvin

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Jeannine Bérubé, directrice des services éducatifs
M^{me} Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des services de l'éducation des adultes
M. Jacques Poirier, directeur général adjoint
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles

Sont absents :

Sara Deschênes, absence motivée
Louise Dionne, absence motivée
Gilberte Fournier, absence motivée
Denis Goulet, absence motivée
Normand Michaud, absence motivée
Alain Rioux

06-02-27-166

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Aucune question n'est soumise.

06-02-27-167 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Gilbert Labrie, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

06-02-27-168 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
 - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2006 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 5.2 Demande de révision de décision (**huis clos**) (Cathy-Maude Croft);
 - 5.3 Liste des disciplines du secteur des jeunes pour 2006-2007 - Pour adoption (Jeannine Bérubé);
 - 5.4 Construction d'un atelier de mécanique agricole pour le Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis - Paiement final (Carl Ruest);
 - 5.5 Sécurisation des dépoussiéreurs - Paiement final (Carl Ruest);
 - 5.6 Projets d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments - Critères de sélection pour l'année 2006-2007 (Carl Ruest);
 - 5.7 Affectation du produit de la vente du pavillon Saint-Stanislas et du pavillon Sainte-Cécile - Demande d'autorisation (Carl Ruest);
 - 5.8 Implantation d'un programme d'économie d'énergie (Carl Ruest);
 - 5.9 Choix d'une firme spécialisée en efficacité énergétique - Formation du comité de sélection (Carl Ruest);
 - 5.10 Choix d'une firme spécialisée en efficacité énergétique - Critères de sélection (Carl Ruest);
 - 5.11 Condoléances - Famille de Jean-Maurice Lechasseur (Cathy-Maude Croft);

- 5.12 Politique relative aux contributions financières qui peuvent être exigées des parents et des élèves (**ajournement**) (Cathy-Maude Croft);
- 5.13 Déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec - Nomination (Raymond Tudeau);
- 5.14 Déléguées et délégués substitués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec - Nomination (Raymond Tudeau);
- 5.15 Déléguées et délégués au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec - Nomination (Raymond Tudeau);
- 5.16 Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) - Représentation des commissions scolaires (Paul Labrecque);
- 5.17 Modalités d'évaluation du directeur général - Formation du comité (Raymond Tudeau);
- 5.18 Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation de pouvoirs (période du 1^{er} juillet 2005 au 31 octobre 2005) (Paul Labrecque);
- 5.19 Nomination intérimaire au poste de directeur ou directrice de l'école l'Écho-des-Montagnes/Lavoie (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 5.20 Nomination intérimaire au poste de directeur adjoint ou directrice adjointe à l'école l'Aquarelle (**huis clos**);
- 5.21 Cas de personnel (**huis clos**) (Jacques Poirier);
- 6.0 **Information**
- 6.1 Rapport du président ;
- 7.0 Questions nouvelles;
- 8.0 Levée de la séance.

DÉCISION

06-02-27-169 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2006 - APPROBATION ET SUIVIS

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2006, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

06-02-27-170 LISTE DES DISCIPLINES DU SECTEUR DES JEUNES POUR 2006-2007 - POUR ADOPTION

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis;

ATTENDU les analyses faites et l'information auprès des directions d'école concernées;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter la *Liste des disciplines du secteur des jeunes pour 2006-2007* présentée au document SE-05-019-B.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

06-02-27-171 CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MÉCANIQUE AGRICOLE POUR LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONT-JOLI-MITIS - PAIEMENT FINAL

ATTENDU la recommandation de l'architecte Benoît Proulx concernant les travaux de construction d'un atelier de mécanique agricole pour le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis;

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de verser à l'entrepreneur EBC inc. la somme de 31 851,82 \$ représentant le paiement final dans ce projet.

06-02-27-172 SÉCURISATION DES DÉPOUSSIÉREURS - PAIEMENT FINAL

ATTENDU la recommandation du directeur des Services des ressources matérielles concernant les travaux de sécurisation des dépoussiéreurs;

Il est proposé par M. Raymond Joly et résolu de verser à l'entrepreneur Ferblanterie A.T inc. la somme de 3 571,53 \$ représentant le paiement final dans ce projet.

06-02-27-173 PROJETS D'AMÉLIORATION, DE MODIFICATION ET DE TRANSFORMATION DES BÂTIMENTS - CRITÈRES DE SÉLECTION DES PRIORITÉS POUR L'ANNÉE 2006-2007

ATTENDU la modification apportée aux critères d'évaluation 2005-2006 des besoins d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments dans le cadre du budget d'investissement pour l'année 2006-2007;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'adopter les critères d'évaluation définis dans le document *Projets d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments - Critères de sélection des priorités pour l'année 2006-2007*.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

06-02-27-174 AFFECTATION DU PRODUIT DE LA VENTE DU PAVILLON SAINT-STANISLAS ET DU PAVILLON SAINTE-CÉCILE - DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU la vente du pavillon Sainte-Cécile;

ATTENDU qu'il reste un solde non-utilisé provenant de la vente du pavillon Saint-Stanislas;

ATTENDU le projet d'amélioration d'une cage d'escalier d'issue au pavillon Mont-Saint-Louis;

Il est proposé par M. Raymond Joly et résolu de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser la Commission scolaire des Phares à affecter le produit de la vente du pavillon Sainte-Cécile (32 500 \$) et le solde du produit de la vente du pavillon Saint-Stanislas (4 268 \$) au paiement des travaux de réaménagement d'une cage d'escalier d'issue au pavillon Mont-Saint-Louis de Bic.

06-02-26-175 IMPLANTATION D'UN PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

ATTENDU la hausse prévisible des coûts d'énergie notamment dû à l'abrogation du tarif BT d'Hydro-Québec à compter du 1^{er} avril 2006;

ATTENDU l'analyse du bilan énergétique de la Commission scolaire des Phares qui démontre des possibilités d'économie;

ATTENDU le souci de la Commission scolaire des Phares d'encourager les actions visant à promouvoir le développement durable;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'autoriser les Services des ressources matérielles à débiter les démarches d'implantation d'un programme d'économie d'énergie.

Ce programme comprendra le choix par résolution du Conseil des commissaires, d'une firme spécialisée en la matière. Cette firme aura la responsabilité d'implanter des mesures d'économie au moyen de travaux à être déterminés et d'une campagne de sensibilisation, le tout dans le respect *du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires*.

06-02-27-176 CHOIX D'UNE FIRME SPÉCIALISÉE EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU la résolution numéro 06-02-27-175 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire relativement à l'implantation d'un programme d'économie d'énergie;

ATTENDU le *Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de nommer les personnes suivantes pour former le comité de sélection visant à recommander au Conseil des commissaires le choix d'une firme spécialisée en efficacité énergétique :

- M. Denis Goulet, commissaire;
- M. Patrice Cayouette, commissaire;
- M. Jacques Poirier, directeur général adjoint;
- M. Daniel Smith, régisseur aux immeubles;
- M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles.

06-02-27-177 CHOIX D'UNE FIRME SÉCIALISÉE EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - CRITÈRES DE SÉLECTION

ATTENDU la résolution numéro 06-02-27-175 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire relativement à l'implantation d'un programme d'économie d'énergie;

ATTENDU le *Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires*;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu que le comité de sélection, chargé de recommander le choix d'une firme spécialisée en efficacité énergétique au Conseil des commissaires, tienne compte des critères de sélection suivants :

A) Appel de candidature :

1. Expérience de l'entrepreneur
2. Capacité financière de l'entrepreneur
3. Assurance de la qualité
4. Expérience et expertise dans les volets humains
5. Référence des clients
6. Profil de l'entrepreneur

B) Demande de propositions :

1. Mesures d'économies proposées
2. Gestion
3. Formation des employés et sensibilisation des usagers
4. Financement
5. Expérience du chargé de projet

06-02-27-178 CONDOLÉANCES - FAMILLE DE M. JEAN-MAURICE LECHASSEUR

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adresser à M. Jean-Maurice Lechasseur, ainsi qu'aux membres de sa famille les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à la suite du décès de son frère, M. Gilbert Lechasseur.

06-02-27-179 POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES QUI PEUVENT ÊTRE EXIGÉES DES PARENTS ET DES ÉLÈVES

Ce sujet est reporté à l'ajournement de la présente séance.

06-02-27-180 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS OFFICIELS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC - NOMINATION

Monsieur le président appelle les propositions de mises en candidature à titre de déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2005-2006:

- M^{me} Noëlla Bourdages se propose.
- M. Luc Marcoux se propose.

ATTENDU qu'en vertu des règlements de la Fédération des commissions scolaires du Québec, la Commission scolaire des Phares a le droit de désigner quatre personnes comme déléguées auprès de la Fédération;

ATTENDU que le président fait partie d'office des déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU que le Conseil des commissaires souhaite que la vice-présidente fasse partie d'office des déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de nommer, à titre de déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2005-2006, les commissaires suivants :

- M. Raymond Tudeau, président;
- M^{me} Pauline Michaud, vice-présidente;
- M^{me} Noëlla Bourdages;
- M. Luc Marcoux.

06-02-27-181 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC - NOMINATION

Monsieur le président appelle les propositions de mises en candidature à titre de déléguées et délégués substitués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2005-2006 :

- M. Raymond Joly se propose.
- M. Alain Rioux est proposé par M^{me} Pauline Michaud.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de nommer à titre de déléguées et délégués substitués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2005-2006, les commissaires suivants :

- M. Raymond Joly;
- M. Alain Rioux.

06-02-27-182 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS AU COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC - NOMINATION

ATTENDU que les déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, soit M. Raymond Tudeau, M^{me} Pauline Michaud, M^{me} Noëlla Bourdages et M. Luc Marcoux sont délégués d'office au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de déléguer deux autres personnes pour participer au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de déléguer les deux personnes suivantes au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

- M. Raynald Caissy;
- M. Raymond Joly.

06-01-23-183 CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DU BAS-SAINT-LAURENT (CRÉ) - REPRÉSENTATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES

ATTENDU qu'un siège a été accordé à un représentant élu des commissions scolaires lors de la mise en place de la CRÉ au printemps 2004;

ATTENDU que la CRÉ a modifié la composition de son conseil d'administration au printemps 2005, retirant ainsi la représentation statutaire des commissions scolaires;

ATTENDU que la CRÉ avait signifié, à ce moment, aux commissions scolaires que cette composition du conseil d'administration n'était pas définitive;

ATTENDU qu'ailleurs au Québec, les CRÉ ont généralement fait une place aux commissions scolaires au sein de leur conseil d'administration;

ATTENDU l'importance et le rôle des commissions scolaires au plan du développement régional (formation de la main-d'œuvre, nombre d'employés, budget, etc.) ;

ATTENDU la volonté manifeste des commissions scolaires de collaborer au développement régional, comme en témoigne l'entente convenue concernant la formation professionnelle et la création éventuelle d'un fonds de développement à cet égard;

ATTENDU la solidarité manifestée par la CRÉ en appuyant les commissions scolaires dans la création de ce fonds;

ATTENDU la perspective de constitution en région de tables interordres où la CRÉ serait représentée;

ATTENDU que les élus scolaires sont les seuls élus au suffrage universel à ne pas avoir de représentant à la CRÉ;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu :

- De demander à la CRÉ d'accorder officiellement un siège à un représentant élu des commissions scolaires à son conseil d'administration;
- De demander au président du Regroupement des commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent d'effectuer les représentations appropriées en vue de l'obtention d'un siège pour les représentants élus des commissions scolaires au conseil d'administration de la CRÉ du Bas- Saint-Laurent.

06-02-27-184 MODALITÉS D'ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - FORMATION DU COMITÉ

ATTENDU la politique de la Commission scolaire concernant l'évaluation du rendement professionnel du directeur général;

ATTENDU l'obligation du Conseil des commissaires de former un comité d'évaluation composé de la présidence, de la vice-présidence et de deux commissaires;

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares désigne M^{me} Pauline Michaud, vice-présidente, M. Raymond Joly et M. Guy Potvin, commissaires, sous la présidence du président du Conseil des commissaires, M. Raymond Tudeau, pour former le comité d'évaluation du directeur général.

06-02-27-185 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS (PÉRIODE DU 1^{er} JUILLET 2005 AU 31 OCTOBRE 2005)

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le rapport des décisions prises dans le cadre des Règlements de délégation de pouvoirs pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 31 octobre 2005 tel que présenté au document DG-05-06-5.

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux *Règlements de délégation de pouvoirs adoptés par le Conseil des commissaires*.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

06-02-27-186 HUIS CLOS

À 20 h 25, il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de continuer la séance à huis clos.

06-02-27-187 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 21 h 10, il est proposé par M. Yvon Dubé et résolu de siéger en séance publique.

06-02-27-188 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION

ATTENDU la demande de révision de décision concernant l'élève G-1243-01-03-EAD ;

ATTENDU les mesures recherchées par les plaignants soit :

«Outre la révision juste des notes de notre fils, établie sur les mêmes barèmes et critères ayant servis à évaluer tous les élèves de ce cours, nous apprécierions recevoir des excuses écrites des directions et de l'enseignant concerné. Nous nous attendons également à ce que des sanctions proportionnelles au préjudice soient données à l'enseignant pour éviter que d'autres élèves et parents ne subissent de tels désagréments. » ;

ATTENDU le mandat du comité de révision en vertu de la politique et les dispositions de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU que la seule décision pouvant être révisée en vertu de cette politique est celle de l'évaluation des apprentissages de l'élève, la gestion du personnel étant exclue du mandat du comité ;

ATTENDU l'impossibilité de retrouver l'ensemble des travaux réalisés par l'élève pour différents motifs (non réception par l'enseignant, aucune copie sauvegardée par l'élève, travaux remis à d'autres élèves qui ne fréquentent plus l'école, etc.) ;

ATTENDU que le travail « dossier de presse » a été noté « pas de note » et que ce résultat ne porte pas préjudice aux résultats globaux de l'élève ;

ATTENDU les nombreuses modifications apportées par l'enseignant à la pondération de l'évaluation tout au long de l'année ;

ATTENDU les nombreuses interventions des directions d'établissement pour tenter de solutionner la problématique ;

ATTENDU que seule l'évaluation à partir de l'ensemble des examens de l'élève au dossier permet d'assurer une évaluation juste à cet élève dans les circonstances ;

ATTENDU que l'enseignement du programme est conforme au programme du MELS ;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu :

- de mandater un conseiller pédagogique de la Commission scolaire des Phares afin de procéder à une nouvelle correction complète de tous les examens de l'élève au dossier ;
- de déterminer, en fonction des différentes pondérations fixées par l'enseignant en cours d'année, le résultat global de l'élève ;
- de maintenir, dans son évaluation, la note accordée pour le stage, soit 80 % par souci d'équité pour l'ensemble des élèves étant donné que cette évaluation nous apparaît fondée uniquement sur la participation, s'il y a lieu.

06-02-27-189 NOMINATION INTÉrimAIRE AU POSTE DE DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'ÉCOLE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES/LAVOIE

ATTENDU que le poste de directrice de l'école l'Écho-des-Montagnes/Lavoie est vacant en raison de l'absence de la titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.18-2005)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de nommer par intérim M. Patrick Leclerc au poste de directeur de l'école l'Écho-

des-Montagnes/Lavoie jusqu'au retour au travail de la titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2006.

06-02-27-190 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT OU DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ÉCOLE L'AQUARELLE

ATTENDU que le poste de direction adjointe à l'école l'Aquarelle est vacant en raison de l'absence de la titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.18-2005)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de nommer par intérim M^{me} Hélène St-Pierre au poste de directrice adjointe de l'école l'Aquarelle jusqu'au 30 juin 2006.

06-02-27-191 CAS DE PERSONNEL

ATTENDU l'enquête interne par la Commission scolaire des Phares relativement à un dossier de fraude et/ou de vol;

Il est proposé par M. Raymond Joly que la Commission scolaire des Phares porte plainte à la Sûreté du Québec afin que le dossier soit soumis aux autorités compétentes et de mandater le directeur général pour assurer le suivi.

M^{me} Noëlla Bourdages demande le vote :

POUR :	12
CONTRE :	1

Cette proposition est adoptée à la majorité des voix.

06-02-27-192 INFORMATION

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

a) Rapport du président.

06-02-27-193 QUESTIONS NOUVELLES

Le sujet suivant est abordé dans les questions nouvelles :

a) Problème de neige à l'école des Merisiers.

06-02-27-194 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 21 h 12, il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu d'ajourner la séance au lundi 20 mars 2006, à 19 h 30.

PRÉSIDENT

SECRETÉAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2006

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

06-02-27-166	Période de questions réservée au public
06-02-27-167	Période réservée aux commissaires parents
06-02-27-168	Adoption de l'ordre du jour
	Décision
06-02-27-169	Procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2006 - Approbation et suivis
06-02-27-170	Liste des disciplines du secteur des jeunes pour 2006-2007 - Pour adoption
06-02-27-171	Construction d'un atelier de mécanique agricole pour le centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis - Paiement final
06-02-27-172	Sécurisation des dépoussiéreurs - Paiement final
06-02-27-173	Projets d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments - Critères de sélection des priorités pour l'année 2006-2007
06-02-27-174	Affectation du produit de la vente du pavillon Saint-Stanislas et du pavillon Sainte-Cécile - Demande d'autorisation

NUMÉRO DE RÉOLUTION :**TITRE :**

06-02-26-175	Implantation d'un programme d'économie d'énergie
06-02-27-176	Choix d'une firme spécialisée en efficacité énergétique - Formation du comité de sélection
06-02-27-177	Choix d'une firme spécialisée en efficacité énergétique - Critères de sélection
06-02-27-178	Condoléances - Famille de M. Jean-Maurice Lechasseur
06-02-27-179	Politique relative aux contributions financières qui peuvent être exigées des parents et des élèves
06-02-27-180	Déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec - Nomination
06-02-27-181	Déléguées et délégués substitués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec - Nomination
06-02-27-182	Déléguées et délégués au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec - Nomination
06-01-23-183	Projet de résolution concernant la représentation des commissions scolaires à la conférence régionale des élus (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent
06-02-27-184	Modalités d'évaluation du directeur général - Formation du comité

NUMÉRO DE RÉOLUTION :**TITRE :**

06-02-27-185	Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation de pouvoirs (période du 1 ^{er} juillet 2005 au 31 octobre 2005)
06-02-27-186	Huis clos
06-02-27-187	Retour en séance publique
06-02-27-188	Demande de révision de décision
06-02-27-189	Nomination intérimaire au poste de directeur ou directrice de l'école l'Écho-des-Montagnes/-Lavoie
06-02-27-190	Nomination intérimaire au poste de directeur adjoint ou directrice adjointe de l'école l'Aquarelle
06-02-27-191	Cas de personnel
06-02-27-192	Information a) Rapport du président
06-02-27-193	Questions nouvelles a) Problème de neige à l'école des Merisiers
06-02-27-194	Ajournement de la séance